

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 16 (Trimestriel) | Octobre 2015

& affluents

P913055



sommaire

Intro **2** - ITW **3** - Meuse Aval **4** - Berwinne-Julienne **6**
Geer **8** - Gueule & Inde **10** - Hoyoux **12** - Mehaigne **14**
Animations et stands du CRMA **16**



Petit mot d'introduction

Le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents (CRMA) vient de souffler ses 5 bougies !

Considéré comme le plus grand contrat de rivière de Wallonie, son territoire s'est élargi de 27 à 40 communes en 5 ans et de 4,6 équivalents temps-pleins en 2010 à 6,5 agents en 2015. La structure principale de coordination (CRMA) repose sur 5 « Comités Locaux », la Berwinne-Julienne, la Gueule-Inde, le Geer, le Hoyoux et la Mehaigne, favorisant ainsi le travail de proximité avec chaque partenaire. À ce jour, seule la Meuse Fluviale n'est pas couverte par notre Contrat de Rivière.

Ce « Meuse Info Spécial » a pour but de présenter globalement notre territoire de travail, les spécificités de chaque « Comité Local » et un panel d'actions réalisées sur le terrain depuis 5 ans.

PRINCIPALES MISSIONS DU CONTRAT DE RIVIÈRE

- 💧 Tout notre travail repose sur un « **inventaire des atteintes** » (déchets, rejets, plantes invasives, érosions...) qui est actualisé tous les 3 ans.
- 💧 Ce relevé des atteintes est présenté à chaque gestionnaire de cours d'eau afin de mettre en place ensemble un « **programme d'actions de 3 ans** » qui va permettre de solutionner ou réduire ces atteintes et ainsi améliorer la qualité de nos cours d'eau.
- 💧 Un rôle important de « **concertation** » nous est confié pour permettre à tous les acteurs de la rivière de donner leur point de vue et ainsi, trouver des solutions consensuelles.
- 💧 Nous sommes également chargés de coordonner certaines activités comme les « **Journées Wallonnes de l'Eau** » ou les chantiers de gestion des plantes invasives.
- 💧 Enfin, le volet « **sensibilisation au respect de la nature et des cours d'eau** » est une mission importante des Contrats de Rivière par des animations scolaires, la tenue de stand lors d'événements ou l'organisation de visites sur le terrain (voir en dernière page).



Nom : GUILLAUME

Prénom : Philippe

Organisme : Service Public de Wallonie

DG03 / Direction Générale de l'Agriculture,
des Ressources naturelles et de l'Environnement

Département de la Ruralité et des Cours d'Eau

Direction des Cours d'eau non navigables - District de Liège

Fonction : : Attaché, Chef de District a.i.

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un Contrat de Rivière ? D'où vient votre engagement ?

La sphère de concertation offerte par la structure du contrat de rivière constitue pour le gestionnaire du cours d'eau un lieu privilégié de rencontre avec l'ensemble des acteurs de la rivière. De par son mode de fonctionnement et ses moyens de communication ou de vulgarisation, le contrat de rivière est une interface de choix entre riverains, pouvoirs locaux, gestionnaires et associations représentant divers pôles d'intérêt autour d'un objectif commun : la gestion durable de l'eau au sein d'un bassin hydrographique. Pour preuve, la diversité des actions menées par le contrat de rivière au sein de son programme pluriannuel illustre parfaitement ce rôle. Les différentes administrations compétentes figurant parmi les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Rivière collaborent au protocole d'accord et sont invitées à participer aux groupes de travail thématiques. En ce qui concerne mon implication plus personnelle, elle trouve sa motivation dans l'importance d'entretenir ces contacts professionnels et de prendre connaissance des attentes du public, du citoyen précisément vis-à-vis du rôle de l'administration.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

Les efforts consentis en matière d'assainissement des eaux usées domestiques et industrielles portent leur fruit : l'amélioration de la qualité des eaux de surface observée est synonyme d'une recolonisation du milieu par certaines espèces aquatiques jusqu'alors devenues fort discrètes. Par ailleurs, des projets soutenus au niveau régional et parfois sujets d'un cofinancement européen dynamisent les processus de rétablissement de la libre circulation des poissons, et favorisent la qualité des habitats. Par contre, les actes de certains irréductibles peu sensibles à cette cause, voire ignorant les règlements, constituent une réelle préoccupation pour les gestionnaires ; des efforts de restauration en cours depuis plusieurs années peuvent quelquefois être compromis en très peu de temps. Il faut parfois admettre que le contexte social peut expliquer certains gestes, à défaut de les cautionner...

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

Le récent exercice d'élaboration des Plans de Gestion du Risque d'Inondation (PGRI) a offert aux contrats de rivière de pleinement jouer leur rôle d'interface en organisant et parfois soutenant l'effort d'encadrement des réunions de Comité Technique par Sous-Bassin Hydrographique. En effet, au cours de ce processus participatif, le contrat de rivière a pu apporter son expertise de terrain et de proximité. L'exposé par les pouvoirs locaux des situations critiques liées aux inondations tant par débordement de cours d'eau que par ruissellement et l'évocation des pistes de solution, soulignent l'importance de cet enjeu et déterminent la nécessité d'une concertation élargie permanente. Dans ce contexte, une prise de conscience du problème à l'échelle du bassin versant devrait progressivement autoriser l'intégration du principe de solidarité amont-aval. L'étape actuelle de l'enquête publique (*ouverte jusqu'au 8 janvier 2016*) est une seconde chance offerte à celles et ceux qui auraient sous-estimé cet exercice en première approche !

Le bassin hydrographique Meuse Aval

Superficie: 1.930 km²

Population: +/- 750.000 habitants

Linéaire de cours d'eau classé: 1083 km

Linéaire de cours d'eau navigable: 131 km

65 communes concernées réparties dans les provinces de Liège et Namur, 40 communes adhérentes à ce jour, les communes de la Meuse Fluviale ne sont pas encore intégrées dans notre ASBL vu les spécificités des voies navigables par rapport au territoire plus « rural » des communes actuellement partenaires.

LA COORDINATION PRINCIPALE

Des projets spécifiques sont menés au sein de chaque comité local. Outre la gestion administrative de l'ASBL, la coordination principale prend en charge des thématiques communes à l'ensemble du territoire du CRMA. Citons par exemple:

- En mars 2014, la coordination des « **Opérations Rivières Propres** » (ORP): 40 communes parcourues, de l'amont vers l'aval, en 15 jours;
- En 2014, notre participation active dans l'élaboration des **Plans de Gestion du Risque d'Inondations (PGRI)**, cette thématique étant pertinente sur le bassin de la Meuse Aval;
- Entre 2011 et 2015, la mise en place d'une **signalétique des cours d'eau uniforme** à l'échelle du sous bassin (527 ponts équipés);
- Durant l'été 2014, la coordination d'un projet de sensibilisation « **Déchets! Allez Ouste!** », mené sur les marchés, brocantes, fêtes locales de 31 communes;
- De 2013 à 2014, la **conception d'outils pédagogiques** comme support d'animation;

Depuis 2011, l'**organisation de nombreuses séances d'information** à destination de **publics ciblés** (ouvriers communaux, agriculteurs...) ou du **tout public**: Vers le « **zéro pesticide** », l'impact des produits d'entretien sur la santé et l'environnement, la gestion des plantes invasives, les techniques alternatives de gestion des eaux de pluies...

Et pour les prochaines années... n'hésitez pas à nous suggérer l'un ou l'autre thème en lien avec la gestion de l'eau!

CONTACT

Edmée LAMBERT, *Coordinatrice Principale*

Place Faniel, 8 - 4520 Wanze

085/71 26 55

administration@meuseaval.be

www.meuseaval.be



COMITÉS LOCAUX DU CONTRAT DE RIVIÈRE MEUSE AVAL



Le comité local

Berwinne Julienne

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Superficie: 153,72 km² en Région wallonne

Population: +/- 42.200 habitants

Linéaire de cours d'eau classé: 120 km sur le territoire wallon

5 communes partenaires, toutes en province de Liège: Aubel, Dalhem, Herve, Thimister-Clermont, Visé.

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES

◆ Actions de sauvetage des batraciens

Des opérations de sauvetage des batraciens sont organisées sur la N650 à hauteur de Neufchâteau par la régionale Natagora Pays de Herve en collaboration avec la commune de Dalhem et le comité local. Depuis 2014, un barrage de 400 m est installé chaque année le long de la route.

◆ Lutte contre les plantes invasives

Depuis 2012, le comité local Berwinne-Julienne coordonne la gestion de la balsamine de l'Himalaya le long des cours d'eau du bassin. En collaboration avec les communes et le Service Technique Provincial de Liège des chantiers d'arrachage de la balsamine sont organisés pendant les mois de juillet/août. Actuellement, l'accent est mis sur la gestion de la source de la Berwinne ainsi que ses principaux affluents.

◆ Opérations rivières propres

Des Opérations Rivière Propre (ORP) sont organisées régulièrement sur le bassin par nos divers partenaires: le nettoyage de la Bêfve par les Amis du Thiers des Oies, les ORP organisées par la Fédération Royale des Pêcheurs de la Basse-Meuse Liégeoise, ainsi que celles à l'ini-

tiative des communes lors des Journées Wallonnes de l'Eau en 2014 qui se sont clôturées par une grande opération au barrage de Lixhe.

◆ Animations lors de stages de pêche

La Fédération Royale des Pêcheurs de la Basse-Meuse Liégeoise a lancé en 2014 des stages de pêche aux étangs de la Julienne. Le comité Local vient compléter la formation théorique par une animation sur le monde de la rivière, la pollution et les bons et mauvais gestes pour garder nos rivières en bonne santé.

◆ Le castor

Le castor est de retour sur la Berwinne et certains de ses affluents. Bien que cette espèce ait sa place et son rôle au sein des écosystèmes aquatiques et rivulaires, la cohabitation avec les riverains n'est pas toujours facile. Afin de tenter de faciliter cette cohabitation, le comité local sensibilise et informe les citoyens (séance d'information, exposition, réunions de terrain avec les gestionnaires et la SPW...).

◆ Projet FEP: étude du rétablissement de la circulation des poissons sur la Berwinne

Entre 2012 et 2013 le Fond Européen pour la Pêche (FEP) a financé une étude sur la Berwinne avec comme but d'améliorer la circulation des poissons. Une

réflexion a été menée sur les possibilités d'améliorer le fonctionnement des échelles à poissons de Mortroux et de Berneau mais aussi d'aménager les barrages de Neufchâteau et Val-Dieu. Les résultats obtenus ont été remis aux personnes compétentes.

◆ Concertation avec les acteurs locaux en vue de lutter contre les érosions hydriques et les inondations

Plusieurs sites sont concernés par les coulées boueuses sur le bassin. Depuis 2013, la cellule GISER a été sollicité pour analyser ces phénomènes répétitifs et proposer des solutions. Des réunions de terrain ou d'information ont été organisées dans les 5 communes, amenant parfois à des aménagements concrets comme sur la commune de Dalhem où 2 fascines servant à retenir les boues ont été mises en place.

CONTACT

Lisa NOËL, *Coordinatrice*

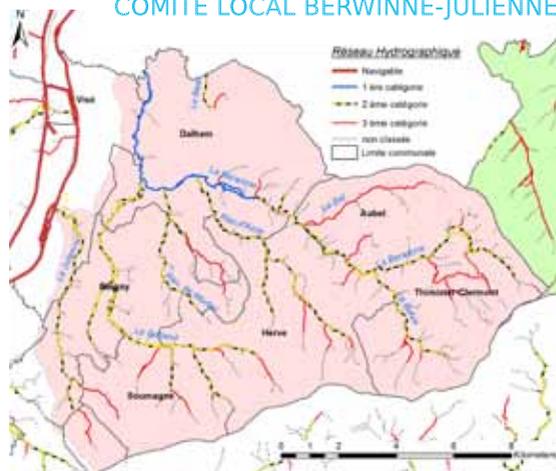
Rue du Chemin de Fer, 25
4850 Plombières

0496/81 81 30

berwinne@meuseaval.be



COMITÉ LOCAL BERWINNE-JULIENNE

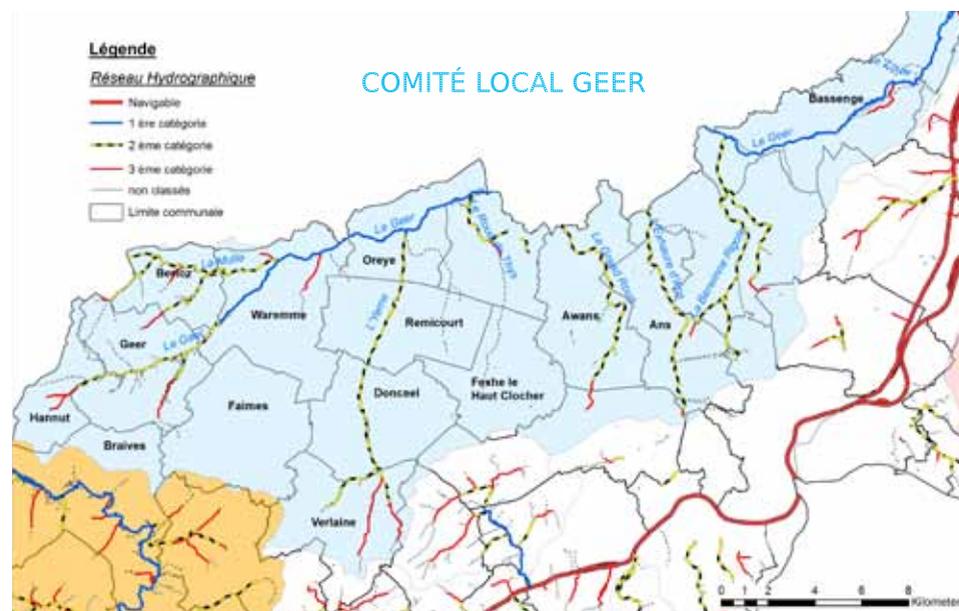




eau



protection



Le comité local Geer

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Superficie: 474 km² s'étendant sur la Wallonie, la Flandre et les Pays-Bas

Population: près de 100.000 habitants

Linéaire de cours d'eau classé: 184 km dont 139 km en Wallonie, 40 km en Flandre et 5 km au Pays-Bas

14 communes partenaires, toutes en Province de Liège: Ans, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Donceel, Falmes, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Hannut, Oreye, Remicourt, Verlainne et Waremme. Côté flamand et hollandais, le bassin du Geer concerne les communes de Tongres, Riemst, Herstappe et Maastricht.

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES

♦ Lutte contre les inondations et contre les coulées boueuses

Lors d'orages violents, les inondations et coulées boueuses sont au rendez-vous sur le bassin du Geer. Pour lutter contre les coulées boueuses, les communes collaborent avec les agriculteurs pour intégrer des aménagements dans les parcelles agricoles: digues, fascines, bandes enherbées... Pour lutter contre les inondations, les gestionnaires de cours d'eau et les communes mettent en place des bassins d'orage, des zones de rétention, des banquettes de crue, et tentent de préserver les zones humides...

♦ Désenvasement du cours d'eau

Les pollutions se rejetant dans les rivières du bassin du Geer (industrie, agriculture, eaux usées domestiques) et la faible pente de celles-ci (0,03 à 0,07 %) favorisent le phénomène d'envasement. Depuis 2004, en attendant la mise en place des stations d'épuration, la Province de Liège, la Direc-

tion des Cours d'Eau Non Navigables et les communes se sont lancées dans un projet d'ensemencement en bactéries de certaines rivières du bassin du Geer. L'objectif étant de les aider à dégrader la matière organique qui s'y accumule. Les résultats sont positifs vu que l'on observe une diminution de la quantité de vase.

♦ Amélioration de l'hydromorphologie

La morphologie d'une rivière, ou hydromorphologie, influence son potentiel pour accueillir, nourrir, abriter et offrir des lieux de reproduction à la faune. Vu la rectification du tracé du Geer de l'après-guerre aux années nonante, il a été classé comme rivière «médiocre» en matière d'hydromorphologie. Mais, en 2012, via le projet Interreg Aquadra, des travaux de reméandration ont été réalisés à Waremme et à Tongres, permettant au Geer de retrouver ses méandres d'autrefois et de recréer une diversité d'habitat.

♦ Préservation et protection des ressources en eaux souterraines du Crétacé de Hesbaye

Le bassin versant du Geer repose sur une réserve d'eau potable contenue dans une masse d'eau souterraine nommée «Craies du Geer» qui s'étend sur 440 km². Cette ressource précieuse permet de fournir environ 450.000 personnes en eau potable. Les galeries de captage de la CILE en Hesbaye, situées entre 30 et 60 mètres de profondeur, constituent un réseau d'environ 45 km de longueur, traversant la Hesbaye, de part en part, d'Ouest en Est.

CONTACT

Sandra GODFROID, *Coordinatrice*

Rue de Grand-Axhe, 45E - 4300 Waremme
019/32 49 30 - geer@meuseaval.be

Le comité local Gueule & Inde Lokalkomitee Göhl & Inde

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Superficie: 157 km² en Région wallonne

Population: +/- 37 497 habitants
(chiffres de 2011)

Linéaire de cours d'eau classé: 120 km
sur le territoire wallon

5 communes partenaires, dont 3 en Communauté Germanophone : La Calamine, Lontzen, Plombières, Raeren et Welkenraedt.

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES

💧 Gestion des invasives

Depuis 2014, une première gestion coordonnée se basant sur 3 axes a été mise sur pieds à l'initiative d'Aves-Ostkantonen: la sensibilisation des citoyens, des chantiers de gestion et l'adoption d'un règlement de police contraignant. En 2015, le comité

local Gueule & Inde a repris la coordination des chantiers de gestion de la balsamine sur l'ensemble du bassin, en collaboration avec Aves, l'Association de Pêche Moresnetoise, Natagora et les communes. Des contacts transfrontaliers ont aussi été établis avec la NABU-Aachen et la Städteregion Aachen.

💧 Opérations Rivières Propres et déchets vert sur les berges des cours d'eau

Lors des journées wallonnes de l'eau 2014 les communes ont organisé des Opérations Rivières Propres sur certains cours d'eau du bassin. Vu le succès de cette action, nous espérons pouvoir en organiser régulièrement. Au vu de l'ampleur de la problématique, il sera nécessaire de travailler sur l'information et la sensibilisation des citoyens, notamment concernant les dépôts de tontes de pelouse et de déchets verts sur les berges.

💧 Épuration des eaux

L'épuration des eaux usées reste la problématique principale sur le bassin de la Gueule & Inde. En zone d'assainissement collectif, les travaux ne sont pas prioritaires: l'AIDE se doit d'abord d'épurer les zones plus densément peuplées suivant les objectifs de l'Union européenne. En zone d'assainissement autonome, rien n'oblige les anciennes habitations à se mettre aux normes. Les moyens concrets d'action sont donc limités. Pourtant, le comité local a tout de même décidé de prendre cette thématique à bras le corps via d'autres voies: information du citoyen (primes possibles, état de l'assainissement sur le bassin, législation,...) ; visite de systèmes d'épuration individuels ; concertation entre les acteurs locaux, les riverains et les communes ; concertation transfrontalière ; contrôle de rejets de nature inconnue ; recherche de solutions alternatives pour l'épuration de certaines zones ; etc.

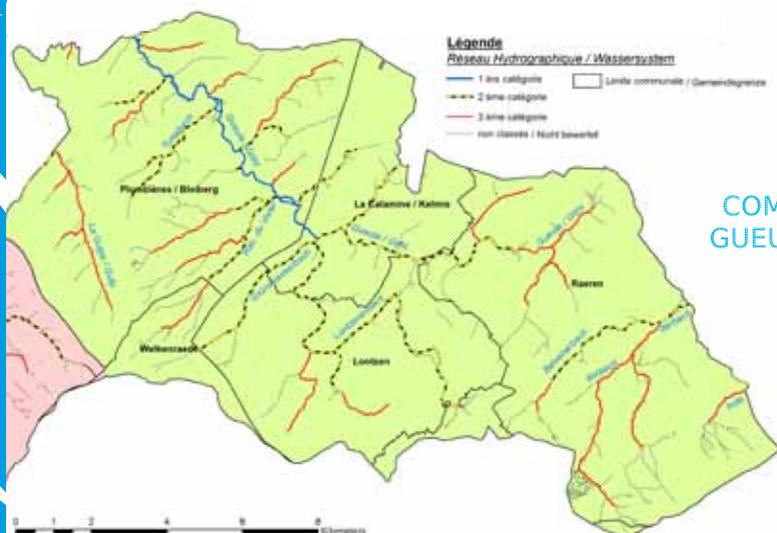
CONTACT

Lisa NOËL, *Coordinatrice*

Rue du Chemin de Fer, 25
4850 Plombières

0496/81 81 30

gueule@meuseval.be



COMITÉ LOCAL
GUEULE ET INDE



gestion



Le comité local Hoyoux

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Le Comité local Hoyoux s'occupe des cours d'eau du bassin versant du Hoyoux mais également de ceux situés sur le territoire des communes partenaires au sein du bassin de la Meuse Aval (Solières, Gives-Ben, Tihange, Fond d'Oxhe).

Superficie: 255 km²

Population: 26.100 habitants

Linéaire de cours d'eau classé: 152 km

7 communes partenaires réparties dans les provinces de Liège et Namur: Clavier, Have-lange, Huy, Marchin, Modave, Ohey, Tinlot.

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES

Connaissance, protection et mise en valeur des ressources naturelles

Le caractère naturel relativement bien préservé de plusieurs vallées ainsi que la présence d'habitats et d'espèces sensibles ont joué en la faveur de la mise en place d'un statut de protection, Natura 2000. La préservation des travertins, concrétions calcaires qui forment de magnifiques cascades naturelles au fil de l'eau, fait partie intégrante de tout projet lié aux cours d'eau. Aucune balade nature organisée lors de Journées de l'eau ne peut passer à côté de ces curiosités locales!

Une autre particularité géologique est la présence de nappes phréatiques importantes. Pas étonnant que plusieurs sociétés de captage d'eau se soient installées dans la région. Ces sociétés et les communes travaillent ensemble afin d'éviter toute source de pollution dans les zones de protection de captage. Des liens étroits existent entre les eaux de surface et les eaux souterraines, une étude interdisciplinaire est en cours afin de mieux définir les interactions entre ces milieux.

Gestion des invasives

Malheureusement, l'équilibre naturel est parfois perturbé par la présence de plantes invasives. Depuis plusieurs années, le Comité local coordonne des campagnes d'information et d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya. Les sites où la berce du Caucase a été détectée sont également gérés et suivis au fil des ans. Lorsque les riverains participent à l'effort de gestion, une nette régression de ces plantes est toujours observée.

Clôture des berges

L'élevage est une pratique agricole bien présente sur ce bassin. Le Comité local a réalisé la sensibilisation et l'information de ses partenaires au sujet des effets de l'accès direct du bétail aux cours d'eau. S'en est suivie une importante information aux agriculteurs qui s'est concrétisée par l'aménagement de plusieurs parcelles (pose de clôtures, d'abreuvoirs et de ponts) permettant de résoudre ces atteintes aux cours d'eau.

Concertation dans le cadre des projets d'hydro-énergie sur le Hoyoux

Le Hoyoux est réputé pour sa force motrice comme le témoigne encore certains vestiges. Ce patrimoine industriel est régulièrement mis en avant lors de balades guidées par nos partenaires. Ce potentiel est encore convoité, le Comité local favorise la concertation dans le cadre des projets d'hydro-énergie sur le Hoyoux.

Création de mares

Les inondations graves touchent rarement ce bassin. Le Comité local incite les partenaires à créer des mares afin de sensibiliser à la préservation des zones humides qui régulent ce phénomène d'inondation à l'exutoire. Les mares sont également propices à la découverte, plusieurs projets d'animations sont en cours.

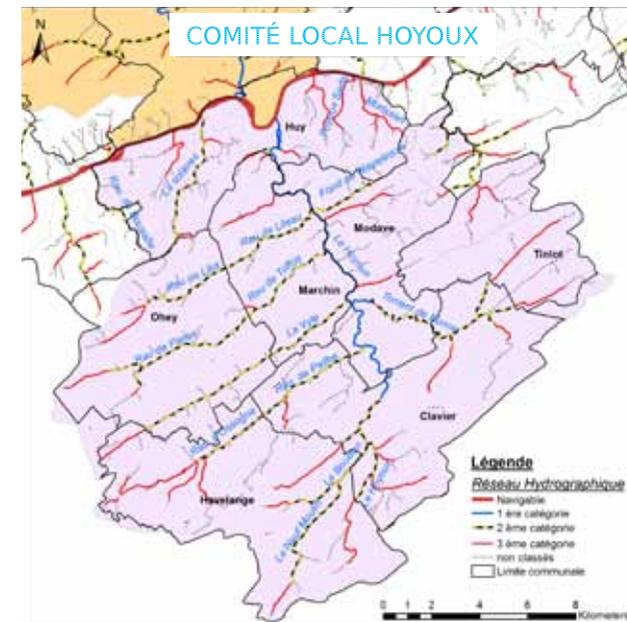


source



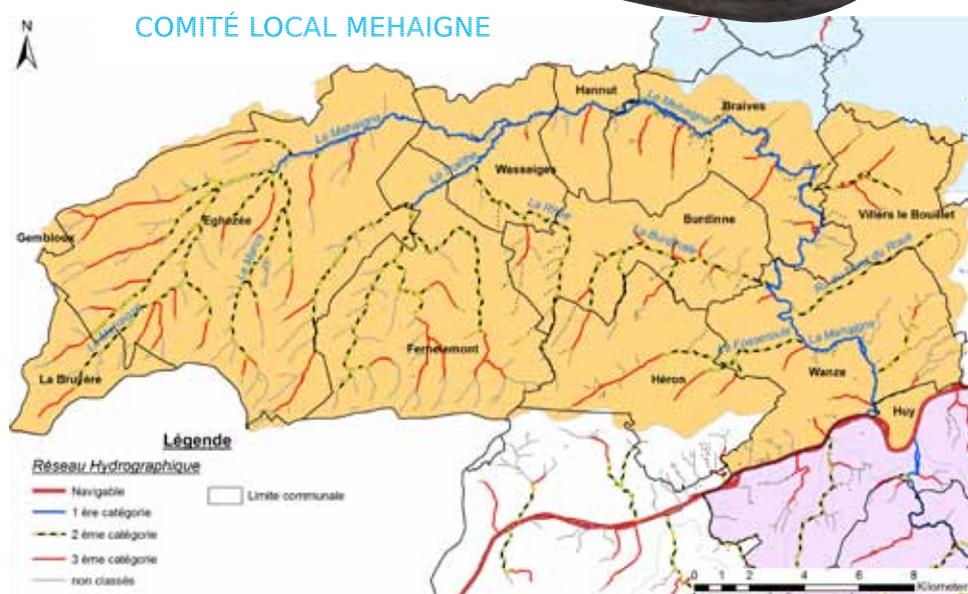
CONTACT

Sylvie MESSIAEN, *Coordinatrice*
Chemin de Sandron, 1A - 4570 Marchin
085/ 31 71 74 - hoyoux@meuseaval.be





actions



Le comité local Mehaigne

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE

Superficie: 361 km²

Population: +/- 50.000 habitants

Linéaire de cours d'eau 400 km
dont 267 km classés

12 communes partenaires réparties dans les provinces de Liège et Namur : Braives, Burdinne, Eghezée, Fernelmont, Gembloux, Hannut, Héron, Huy, La Bruyère, Villers-le-Bouillet, Wasseiges et Wanze

PRINCIPALES THÉMATIQUES ABORDÉES

◆ Gestion des invasives

La Balsamine de l'Himalaya a été détectée sur le bassin de la Mehaigne en 2008. Dès 2012, tous les gestionnaires et acteurs concernés ont mis la main à la pâte pour participer aux chantiers de gestion coordonnés par le Comité Local Mehaigne. Grâce à cette action concertée sur l'ensemble du bassin, en 2015, les populations de Balsamine de l'Himalaya, si elles n'ont pas encore été éradiquées complètement, peuvent être considérées comme sous contrôle. Nous resterons toutefois vigilants dans les années à venir et veillerons à poursuivre nos efforts de gestions.

D'autre part, en 2014, une population d'Hydrocotyle Fausse Renoncule a été découverte à Cipllet. Deux importants chantiers de gestions mobilisant tous les acteurs locaux ont permis de maîtriser son évolution mais, là aussi, la prudence est de rigueur.

◆ Recensement et caractérisation de l'habitat de la Mulette épaisse (*Unio crassus*)

En 2011, le Comité Local découvrait, sur la Mehaigne, un peu par hasard, « la Mulette épaisse », une moule d'eau douce menacée et protégée. En 2012, un premier inventaire des populations a été réalisé sur la Mehaigne dans le cadre d'un travail de fin d'étude confirmant sa présence entre Pitet et Wanze. Durant l'été 2015, un second étudiant a recherché l'espèce sur la Burdinale et sur la Soëlhe et a évalué le colmatage du lit des stations inventoriées afin d'envisager la mise en œuvre de mesures de préservation.

◆ Réaménagement de 4 frayères

Durant ce printemps 2015, 4 frayères ont été restaurées sur la Mehaigne grâce au soutien financier du Fonds Européen pour la Pêche (FEP) et de la Division des Cours d'Eau Non Navigables de Liège. L'objectif poursuivi grâce à la restauration de ces annexes hydrauliques, outre la reproduction naturelle de certaines espèces de poissons qui pondent sur la végétation aquatique, est d'améliorer l'accueil de la biodiversité et l'hydromorphologie du cours d'eau.

CONTACT

Samuel VANDER LINDEN, *Coordinateur*

Place Faniel, 8 - 4520 Wanze

085/71 26 55

mehaigne@meuseaval.be

Animations et stands du CRMA

Les missions principales des contrats de rivière de Wallonie sont la sensibilisation, l'information et la concertation en matière d'utilisation et de préservation de l'eau. Pour ce faire, nous avons conçu certaines animations adaptables aux différents contextes et proposons la tenue de stands lors de festivités locales. Les animations scolaires sont entièrement gratuites pour les écoles des communes partenaires du CRMA. Pour réserver une animation, il vous suffit de contacter votre coordinateur local.

Présentations des animations scolaires

- ◆ La banderole « les pieds dans l'eau, le nez dans la rivière » : permet d'introduire auprès des enfants les notions de base du cycle de l'eau et d'amorcer le dialogue
- ◆ Le jeu de l'eau : au fil de l'eau, les questions posées aux enfants permettent d'améliorer les connaissances relatives à l'utilisation rationnelle de l'eau et aux rivières qu'ils rencontrent
- ◆ Le Mémoiri : pour les petits, nous partons à la rencontre des habitants de la rivière et des interactions entre chacun d'eux
- ◆ Le puzzle « poissons » : en partant à la découverte des poissons de nos rivières, nous en profitons pour donner quelques précisions sur la morphologie des poissons, leurs habitudes, leurs besoins...
- ◆ Réalisation d'un « indice biotique » afin de découvrir les petites bêtes invisibles de nos rivières sans qui la vie aquatique serait impossible (pour les P5 et P6)
- ◆ Mais aussi, des animations sur demande en fonction de certains projets scolaires (projet « mare », buvons de l'eau du robinet...)

Les stands

En fonction des demandes de nos partenaires, nous pouvons tenir un stand d'information et de sensibilisation, lors de manifestations locales. Ce stand peut être « d'intérêt général » ou à thème (la gestion des plantes invasives, la fabrication de produits d'entretien respectueux de l'environnement, les déchets, etc.).

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 41 communes et villes partenaires (Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blégny, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimés, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Havelange, Hannut, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lonzen, Marchin, Modave, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Tinlot, Thimister-Clermont, Verlaïne, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy. Graphisme : Elise Latinne. Éditeur responsable: Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents. Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau. Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Par mail:

Par courrier:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.
Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

